

dans le diocèse en réformant le chapitre de l'église de Lyon, en donnant une liturgie complète à tout son diocèse et a été grand protecteur de MM. les Missionnaires, des Oratoriens et de MM. les Dominicains, chez lesquels il tenait séminaire, indépendamment de ceux de Saint-Irénée et de Saint-Charles, qu'il paraissait ne guère estimer.

*Nouvel archevêque.* — Mgr Ives-Alexandre de Marbœuf, comte de Lyon en 1752, évêque d'Autun en 1767, a été nommé par le roi à l'archevêché de Lyon, et ce selon les souhaits du clergé de Lyon, a fait prendre possession par M. le Doyen de l'église de Lyon et n'a point paru, donne ses mandements à Marolles, village sur la Seine, à deux lieues de Paris où il réside, viendra à Lyon quand il pourra.

Le 8 mai 1788, le roi Louis seize a tenu son lit de justice à Versailles, a fait une réforme dans ses Parlements, y a établi à Paris une Cour plénière et la grande Chambre seulement, a créé plusieurs baillages dans son royaume, qui jugeront définitivement jusqu'à la somme de 4,000 livres et a fait de grands bailliages comme à Lyon, qui jugeront définitivement jusqu'à la somme de 20,000 livres. *Item* a fait un nouveau code criminel et rendu plusieurs autres édits qu'on peut voir imprimés.

Le 7 juillet 1788, l'ambassadeur Fiz Hider Alix, primat et roi dans les Indes, est passé à Lyon pour se rendre à Versailles, il a été reçu par ordre du roi avec toutes les cérémonies et honneurs dûs en pareil cas. Son cortège était nombreux, il était accompagné de quatre princes ou généraux de ses états, tous habillés en turbans et mouseline, avec de longues barbes. On pense qu'il sera très bien reçu à Versailles, vu que Hider Alix aurait prêté des secours